



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2018-2019

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

2017-2018

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2018

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2018

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-80762-9 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-80763-6 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2018-2019

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

2017-2018

LE 31 MARS 2018

Table des matières

Introduction	1
---------------------------	----------

Section 1

Prévisions budgétaires 2018-2019	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018 Élément 01 – Gestion interne et soutien	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	13
1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018 Élément 03 – Activités électorales	15

Section 2

Rapport financier préliminaire 2017-2018 – Dépenses estimées au 31 mars 2018	23
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018	25
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018 Élément 01 – Gestion interne et soutien	27
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018 Élément 02 – Commission de la représentation électorale.....	31
2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018 Élément 03 – Activités électorales	33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent au président de l'Assemblée nationale leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018-2019.

Outre les prévisions budgétaires, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent est fourni aux membres de la commission parlementaire (réf. : article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* représentent les dépenses estimées au 31 mars 2018. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2018 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2018.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. : articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2018-2019 contenues dans ce rapport, soit 133 116 200 \$, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2018-2019, le tout aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2018-2019*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au **programme 03 – Administration du système électoral**, lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

À l'**élément 01 – Gestion interne et soutien**, nous trouvons les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la réalisation des responsabilités administratives de la CRE. Aucun travail de délimitation n'est prévu au cours de la prochaine année.

À l'**élément 03 – Activités électorales** sont prévues les dépenses liées à la tenue d'activités électorales et de certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif puisqu'elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient dans le domaine électoral en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses pour l'élément 01, par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02 et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 133 116 200 \$ est supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 50 070 300 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2017 par le Secrétariat du Conseil du trésor, augmentée de 2 862 100 \$ pour tenir compte des coûts supplémentaires, notamment de ceux liés à la tenue des élections générales provinciales, prévues le 1^{er} octobre 2018 (2,1 M\$), et à des besoins en ressources externes spécialisées en informatique (0,9 M\$).

L'augmentation globale du budget de 83 045 900 \$ est le résultat de réaménagements budgétaires et de dépenses non récurrentes prévues en ce qui concerne la réalisation des activités entourant la tenue des élections générales provinciales, prévues le 1^{er} octobre 2018. La Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe a été adoptée en juin 2013. Le moment de la tenue des élections générales étant plus prévisible, le directeur général des élections est donc en mesure de mieux anticiper ses besoins budgétaires pour la préparation et la tenue de ces élections.

Par ailleurs, du budget supplémentaire de 3,0 M\$ planifié en 2017-2018 pour assumer les activités liées à la tenue des élections générales municipales de novembre 2017, un montant de 0,3 M\$ est reconduit pour assumer les responsabilités liées à la vérification et aux enquêtes relatives à ces dernières élections. De plus, un budget non récurrent de 1,4 M\$ est prévu pour les élections générales scolaires, qui seront tenues en novembre 2018.

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (1,0 M\$) s'explique principalement par l'ajout de six postes réguliers, l'indexation anticipée de la masse salariale et la révision de la base de calcul pour les postes occasionnels. L'augmentation des frais de fonctionnement s'explique, comme mentionné précédemment, par des besoins accrus en ressources externes spécialisées en informatique (0,9 M\$).

Finalement, notons que plusieurs activités électorales concernant les directeurs du scrutin (recrutement, formation, rencontre de mise à niveau, etc.) et certains projets spéciaux nécessiteront des budgets moindres en 2018-2019 (0,8 M\$).

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	19 734 000	0	380 000	20 114 000
Personnel occasionnel	1 677 000	0	3 585 000	5 262 000
Personnel électoral	0	0	47 042 400	47 042 400
Honoraires des commissaires	0	3 200	0	3 200
Total partiel	21 411 000	3 200	51 007 400	72 421 600
Fonctionnement				
Frais de déplacement	174 700	2 900	1 739 400	1 917 000
Services de télécommunication	383 800	0	1 686 000	2 069 800
Publicité et promotion	118 900	0	4 656 000	4 774 900
Services professionnels	2 937 200	0	373 500	3 310 700
Formation, congrès et cotisations	153 500	0	0	153 500
Services de nature technique	1 925 000	0	10 951 100	12 876 100
Taxes foncières, assurances et autres	281 100	0	0	281 100
Location de biens meubles et immeubles	1 670 700	0	4 392 700	6 063 400
Fournitures et autres dépenses	491 900	0	567 400	1 059 300
Amortissement	745 000	0	705 000	1 450 000
Total partiel	8 881 800	2 900	25 071 100	33 955 800
Transfert				
Support	0	0	26 738 800	26 738 800
Total partiel	0	0	26 738 800	26 738 800
TOTAL	30 292 800	6 100	102 817 300	133 116 200

Effectif total du programme	283	0	0	283
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	600 000	0	1 200 000	1 800 000
TOTAL	600 000	0	1 200 000	1 800 000

Les informations financières apparaissant dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2018-2019 et celles de 2017-2018.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2018-2019, s'élevant à 30 292 800 \$, sont supérieures de 2 009 700 \$ à celles de 2017-2018 (réf. : page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent (0,6 M\$) et du personnel occasionnel (0,4 M\$);
- ◇ la hausse du budget consacré aux dépenses de services professionnels (1 M\$) et de location de biens meubles et immeubles (0,1 M\$);
- ◇ la diminution des dépenses de publicité et de promotion (0,2 M\$) et des services de nature technique (0,1 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2018-2019 de la Commission de la représentation électorale, s'élevant à 6 100 \$, sont inférieures de 74 800 \$ à celles de 2017-2018 (réf. : page 13). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ la diminution du coût des travaux concernant la délimitation des circonscriptions électorales provinciales (25 200 \$) et des commissions scolaires (44 300 \$), puisque les travaux sont terminés.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2018-2019, s'élevant à 102 817 300 \$, sont supérieures de 81 111 000 \$ à celles de 2017-2018 (réf. : page 15). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation du budget non récurrent consacré à la tenue des élections générales provinciales (84,5 M\$), prévues le 1^{er} octobre 2018 et à la tenue des élections générales scolaires (1,3 M\$), prévues le 4 novembre 2018;
- ◇ la diminution du budget non récurrent consacré à la préparation des élections générales provinciales, prévues en 2018 (1,3 M\$), et aux élections générales municipales, qui ont été tenues en novembre 2017 (2,7 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Prévisions budgétaires 2017-2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	19 734 000	19 131 000	603 000
Personnel occasionnel	1 677 000	1 264 000	413 000
Total partiel	21 411 000	20 395 000	1 016 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	174 700	128 800	45 900
Services de télécommunication	383 800	308 700	75 100
Publicité et promotion	118 900	275 000	(156 100)
Services professionnels	2 937 200	1 980 100	957 100
Formation, congrès et cotisations	153 500	149 600	3 900
Services de nature technique	1 925 000	2 073 600	(148 600)
Taxes foncières, assurances et autres	281 100	281 800	(700)
Location de biens meubles et immeubles	1 670 700	1 571 700	99 000
Fournitures et autres dépenses	491 900	418 800	73 100
Amortissement	745 000	700 000	45 000
Total partiel	8 881 800	7 888 100	993 700
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	30 292 800	28 283 100	2 009 700

Effectif total du programme	283	277	6
------------------------------------	-----	-----	---

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	600 000	700 000	(100 000)
TOTAL	600 000	700 000	(100 000)

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	603 000
Personnel occasionnel	413 000
Total partiel	1 016 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	45 900
Services de télécommunication	75 100

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 603 000 \$

Le budget de 19 734 000 \$ correspond à la rémunération de 265 postes permanents.

L'écart est attribuable principalement à l'ajout de six postes permanents (400 000 \$) et à l'indexation anticipée de la masse salariale (800 000 \$). En contrepartie, une capitalisation de la rémunération aux projets de développement est également prévue (600 000 \$).

Rémunération du personnel occasionnel 413 000 \$

Le budget de 1 677 000 \$ représente la masse salariale des 18 effectifs à temps complet (ETC) servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour maladie, congé parental ou autres ainsi qu'au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

L'écart est attribuable à la révision de la base de calcul, la proportion du personnel professionnel par rapport au personnel fonctionnaire ayant été modifiée.

Frais de déplacement 45 900 \$

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux déplacements au Québec.

Services de télécommunication 75 100 \$

Le budget de 383 800 \$ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'atténuation des risques.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	(156 100)
Services professionnels	957 100
Formation, congrès et cotisations	3 900
Services de nature technique	(148 600)

Notes explicatives

Publicité et promotion (156 100 \$)

Le budget de 118 900 \$ servira à la mise en œuvre des stratégies de communication qui visent notamment à sensibiliser les jeunes à l'importance d'exercer leur droit de vote.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2017-2018, les actions ont été intensifiées afin de nous assurer que les messages soient diffusés plus largement en année préélectorale.

Services professionnels 957 100 \$

Le budget de 2 937 200 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique, à l'entretien et à l'amélioration des systèmes, à la sécurité informatique, à l'entretien de la liste électorale permanente (LEP) et à l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA).

L'écart s'explique principalement par une augmentation des besoins prévus en ce qui concerne les ressources externes spécialisées en informatique pour des travaux de mise à niveau des systèmes.

Formation, congrès et cotisations 3 900 \$

Le budget de 153 500 \$ servira principalement à la formation des employés et des gestionnaires.

L'écart est non significatif.

Services de nature technique (148 600 \$)

Le budget de 1 925 000 \$ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie ainsi que les frais d'entretien de l'Édifice René-Lévesque et des locaux loués.

L'écart est constitué de plusieurs variations non significatives dans divers secteurs.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	(700)
Location de biens meubles et immeubles	99 000
Fournitures et autres dépenses	73 100
Amortissement	45 000
Total partiel	993 700
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	2 009 700

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(100 000)
TOTAL	(100 000)

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres (700 \$)

Le budget de 281 100 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance responsabilité civile.

L'écart est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 99 000 \$

Un budget de 1 670 700 \$ est prévu pour le loyer du 990, de Bourgogne (960 000 \$) et du Centre de distribution Roger-Lefrançois (CDRL) (461 000 \$) ainsi que pour la location de salles et d'équipements (249 700 \$).

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets prévus pour la location d'équipements.

Fournitures et autres dépenses 73 100 \$

Le budget de 491 900 \$ comprend les dépenses d'achat en fournitures et en matériel non capitalisable, en logiciels et en licences ainsi qu'en frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation prévue des budgets consacrés à l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement 45 000 \$

L'écart est principalement dû à l'amortissement des nouveaux biens acquis ou développés en 2017-2018.

Immobilisations (100 000 \$)

Le budget de 600 000 \$ servira principalement au renforcement des infrastructures technologiques et à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'atténuation des risques.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Prévisions budgétaires 2017-2018 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	3 500	6 300	(2 800)
CRE – Provincial	0	25 200	(25 200)
CRE – Municipal	0	2 500	(2 500)
CRE – Scolaire	2 600	46 900	(44 300)
TOTAL	6 100	80 900	(74 800)

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Prévisions budgétaires 2017-2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	3 200	10 200	(7 000)
Total partiel	3 200	10 200	(7 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	2 900	21 100	(18 200)
Publicité et promotion	0	17 000	(17 000)
Services professionnels	0	16 900	(16 900)
Services de nature technique	0	13 700	(13 700)
Location de biens meubles et immeubles	0	2 000	(2 000)
Total partiel	2 900	70 700	(67 800)
TOTAL	6 100	80 900	(74 800)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	(2 800)
CRE – Provincial	(25 200)
CRE – Municipal	(2 500)
CRE – Scolaire	(44 300)
TOTAL	(74 800)

Notes explicatives

Administration (2 800 \$)

L'écart est non significatif.

CRE – Provincial (25 200 \$)

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Aucune dépense n'est prévue pour 2018-2019.

CRE – Municipal (2 500 \$)

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Aucune dépense n'est prévue pour 2018-2019.

CRE – Scolaire (44 300 \$)

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Le budget de 2 600 \$ servira à la tenue d'une réunion des commissaires.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Prévisions budgétaires 2017-2018 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	17 900	235 000	(217 100)
Vérification 20 ans	0	135 800	(135 800)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	255 100	275 800	(20 700)
Comité des DS	0	16 900	(16 900)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	0	83 900	(83 900)
Formation pour les activités électorales	16 700	70 000	(53 300)
Mandats ad hoc	2 600	5 400	(2 800)
Rencontre de mise à niveau	0	239 500	(239 500)
Mise à jour des sections de vote	9 300	44 800	(35 500)
Commission permanente de révision	91 100	130 700	(39 600)
Avis sur le financement politique	121 000	80 000	41 000
Enquêtes et poursuites	1 028 900	1 022 200	6 700
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	324 900	3 000 000	(2 675 100)
▪ Élections scolaires	1 364 300	109 700	1 254 600
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	3 665 000	5 000 000	(1 335 000)
▪ Élections générales provinciales	84 489 100	0	84 489 100
Amortissement	705 000	550 000	155 000
Total partiel	92 090 900	10 999 700	81 091 200
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 645 700	9 469 600	176 100
Appariement annuel	1 000 000	1 165 000	(165 000)
Frais de vérification des partis politiques	80 700	72 000	8 700
Total partiel	10 726 400	10 706 600	19 800
TOTAL	102 817 300	21 706 300	81 111 000

Budget d'investissement (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 200 000	1 000 000	200 000
TOTAL	1 200 000	1 000 000	200 000

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les prévisions budgétaires 2017-2018

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Prévisions budgétaires 2017-2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	380 000	0	380 000
Personnel occasionnel	3 585 000	1 853 500	1 731 500
Personnel électoral	47 042 400	1 673 900	45 368 500
Total partiel	51 007 400	3 527 400	47 480 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	1 739 400	376 200	1 363 200
Services de télécommunication	1 686 000	50 900	1 635 100
Publicité et promotion	4 656 000	3 061 500	1 594 500
Services professionnels	373 500	197 700	175 800
Services de nature technique	10 951 100	911 100	10 040 000
Location de biens meubles et immeubles	4 392 700	125 900	4 266 800
Fournitures et autres dépenses	567 400	2 199 000	(1 631 600)
Amortissement	705 000	550 000	155 000
Total partiel	25 071 100	7 472 300	17 598 800
Transfert			
Support	26 738 800	10 706 600	16 032 200
Total partiel	26 738 800	10 706 600	16 032 200
TOTAL	102 817 300	21 706 300	81 111 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 200 000	1 000 000	200 000
TOTAL	1 200 000	1 000 000	200 000

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	(217 100)
Vérification 20 ans	(135 800)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	(20 700)

Notes explicatives

Table citoyenne (217 100 \$)

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de 12 électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions se rapportant à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 17 900 \$ servira à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour les deux rencontres prévues.

L'écart s'explique par le fait qu'aucun appel de candidatures n'est nécessaire pour l'année financière 2018-2019, les membres ayant été nommés en octobre 2017 pour un mandat de deux ans.

Vérification 20 ans (135 800 \$)

Vérification 20 ans est un mandat spécial initié par le directeur général des élections et mis en place pour répondre à une demande solidaire des chefs de partis afin d'apporter un éclairage public sur le financement politique des 20 dernières années (1996-2016).

Aucun budget n'est prévu en 2018-2019.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) (20 700 \$)

Le budget de 255 100 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 20 heures au cours de la prochaine année.

L'écart s'explique principalement par la diminution du nombre d'heures rémunérées pendant l'année, ce nombre passant de 24 à 20 (27 800 \$), et par l'augmentation des budgets consacrés à l'achat de classeurs pour la conservation des documents de façon sécuritaire à la résidence des DS (8 000 \$).

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Comité des DS	(16 900)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(83 900)
Formation pour les activités électorales	(53 300)
Mandats ad hoc	(2 800)
Rencontre de mise à niveau	(239 500)
Mise à jour des sections de vote	(35 500)

Notes explicatives

Comité des DS (16 900 \$)

La rencontre prévue en 2017-2018 n'a pas eu lieu. Cette activité n'est pas reconduite en 2018-2019.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (83 900 \$)

Aucune dépense n'est prévue en 2018-2019.

Formation pour les activités électorales (53 300 \$)

Un budget de 16 700 \$ est prévu pour couvrir la rémunération et les frais de déplacement pour former environ huit nouveaux DS et DAS.

La diminution du budget s'explique par le fait que nous avons prévu, en 2017-2018, former 24 DS et DAS à la suite de leur sélection.

Mandats ad hoc (2 800 \$)

Un budget de 2 600 \$ est prévu pour la rémunération des DS pour les mandats spéciaux, en dehors de la période électorale.

L'écart est non significatif.

Rencontre de mise à niveau (239 500 \$)

Aucune rencontre n'est prévue en 2018-2019.

Mise à jour des sections de vote (35 500 \$)

Le budget de 9 300 \$ servira à effectuer les travaux de rééquilibrage des sections de vote dans 25 circonscriptions électorales, soit des travaux qui n'ont pas été réalisés en 2017-2018 ou qui doivent l'être une seconde fois.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2017-2018, un travail de délimitation avait été prévu dans les 125 circonscriptions.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Commission permanente de révision	(39 600)
Avis sur le financement politique	41 000
Enquêtes et poursuites	6 700

Notes explicatives

Commission permanente de révision (39 600 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (réf. : article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale; un budget de 91 100 \$ est prévu en 2018-2019 pour cette commission.

L'écart est principalement dû à l'arrêt des travaux pendant la période électorale provinciale.

Avis sur le financement politique 41 000 \$

Le budget de 121 000 \$ représente les frais anticipés pour la publication des avis sur le financement politique, comme prévu par la Loi électorale.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation prévue du nombre d'avis pour des candidats autorisés pour les élections générales scolaires de novembre 2018.

Enquêtes et poursuites 6 700 \$

Le budget de 1 028 900 \$ servira principalement à la rémunération des enquêteurs de la Direction des affaires juridiques affectés à des mandats portant sur des activités électorales ou le financement politique.

L'écart est non significatif.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	(2 675 100)
▪ Élections scolaires	1 254 600
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	(1 335 000)

Notes explicatives

Élections municipales (2 675 100 \$)

Le budget de 324 900 \$ est relié aux responsabilités du directeur général des élections à la suite des élections municipales du 5 novembre 2017.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont soumis à une vérification faite par les trésoriers municipaux, qui agissent à ce moment sous l'autorité du directeur général des élections, lequel révise néanmoins un certain nombre de dossiers. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues.

Élections scolaires 1 254 600 \$

Le budget de 1 364 300 \$, relié aux responsabilités du directeur général des élections pour les élections générales scolaires du 4 novembre 2018, servira principalement à faire une campagne d'information (700 000 \$) et à envoyer un avis (542 000 \$) à chaque adresse à laquelle aucun électeur n'est inscrit sur la liste électorale permanente (avis en vertu de l'article 53 de la Loi sur les élections scolaires). De plus, l'embauche de personnel temporaire, nécessaire pour absorber le surplus de travail, est également prévue (75 000 \$).

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections (1 335 000 \$)

Le budget de 3 665 000 \$ sera consacré à réaliser les dernières activités préparatoires (3,2 M\$) et à finaliser le réapprovisionnement en matériel électoral et en matériel informatique (490 000 \$).

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Budget non récurrent :	
▪ Élections générales provinciales	84 489 100
Amortissement	155 000
Total partiel	81 091 200
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	176 100

Notes explicatives

Élections générales provinciales **84 489 100 \$**

Le budget de 84 489 100 \$ servira à la tenue des élections générales provinciales prévues le 1^{er} octobre 2018.

Ce budget servira principalement à la rémunération du personnel électoral et des employés occasionnels qui seront embauchés en raison du surcroît de travail (47,9 M\$), aux dépenses liées au soutien financier aux entités politiques (16 M\$), à la logistique nécessaire au scrutin dans les 125 circonscriptions (9,8 M\$) et aux communications avec les électeurs et le grand public (10,4 M\$).

Amortissement **155 000 \$**

Un budget de 705 000 \$ est prévu pour 2018-2019.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux équipements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques **176 100 \$**

Le budget de 9 645 700 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la Loi électorale.

Depuis l'adoption du projet de loi n° 2, soit de la Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$, pour être indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Au 1^{er} janvier 2018, l'allocation annuelle est passée à 1,58 \$ par électeur. L'augmentation prévue pour 2018-2019 représente 176 100 \$.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Transfert	
Appariement annuel	(165 000)
Frais de vérification des partis politiques	8 700
Total partiel	19 800
TOTAL	81 111 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	200 000
TOTAL	200 000

Notes explicatives

Appariement annuel (165 000 \$)

Le budget de 1 000 000 \$ correspond à l'appariement annuel des contributions, lequel est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale, qui prévoient, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées, en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contributions.

La diminution prévue en 2018-2019 s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques au cours des trois premiers mois de l'année civile 2018 par rapport à la même période au cours de l'année 2019.

Frais de vérification des partis politiques 8 700 \$

Le budget de 80 700 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la Loi électorale.

Immobilisations 200 000 \$

Un budget de 1 200 000 \$ est prévu, principalement pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	17 300 000	0	128 200	17 428 200
Personnel occasionnel	2 525 000	0	1 672 200	4 197 200
Personnel électoral	0	0	1 811 000	1 811 000
Honoraires des commissaires	0	3 500	0	3 500
Total partiel	19 825 000	3 500	3 611 400	23 439 900
Fonctionnement				
Frais de déplacement	89 900	1 900	349 800	441 600
Services de télécommunication	297 200	0	137 800	435 000
Publicité et promotion	108 400	0	1 891 900	2 000 300
Services professionnels	1 722 400	5 000	821 500	2 548 900
Formation, congrès et cotisations	128 200	0	0	128 200
Services de nature technique	1 752 800	6 700	770 400	2 529 900
Taxes foncières, assurances et autres	271 200	0	0	271 200
Location de biens meubles et immeubles	1 602 900	0	246 100	1 849 000
Fournitures et autres dépenses	422 200	1 100	1 822 400	2 245 700
Amortissement	751 000	0	626 000	1 377 000
Total partiel	7 146 200	14 700	6 665 900	13 826 800
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	10 709 000	10 709 000
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	160 000	160 000
Remboursement des dépenses électorales	0	0	103 000	103 000
Frais de vérification des partis politiques	0	0	68 900	68 900
Total partiel	0	0	11 040 900	11 040 900
TOTAL	26 971 200	18 200	21 318 200	48 307 600
Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	923 300	0	580 700	1 504 000
TOTAL	923 300	0	580 700	1 504 000

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses pour l'élément 01, par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02 et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2018 sont inférieures de 1 311 900 \$ aux prévisions budgétaires de 2017-2018, qui étaient de 28 283 100 \$ (réf. : page 27). L'écart de 5 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

- ◇ des dépenses salariales moins élevées que prévu (0,6 M\$);
- ◇ des dépenses de fonctionnement moindres que les prévisions budgétaires, principalement en ce qui concerne les services professionnels (0,3 M\$) et les services de nature technique (0,3 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les dépenses estimées au 31 mars 2018 sont inférieures de 62 700 \$ aux prévisions budgétaires de 2017-2018, qui étaient de 80 900 \$ (réf. : page 31). L'écart de 78 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ les coûts moindres pour la production et l'impression des cartes et du rapport final de la CRE au palier provincial (12 300 \$);
- ◇ les dépenses de la CRE au palier scolaire à la suite de la tenue de deux rencontres, alors que cinq rencontres et trois auditions publiques avaient été budgétées (42 900 \$).

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2018 sont inférieures de 388 100 \$ aux prévisions budgétaires de 2017-2018, qui étaient de 21 706 300 \$ (réf. : page 33).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ le report de dépenses à 2018-2019 pour la réalisation d'activités préparatoires et le réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections générales provinciales prévues le 1^{er} octobre 2018 (1,2 M\$);
- ◇ des dépenses moins élevées que prévu pour la campagne d'information liée aux élections générales municipales du 5 novembre 2017 (0,6 M\$);
- ◇ le coût des élections partielles tenues dans les circonscriptions de Gouin (0,6 M\$) et de Louis-Hébert (0,5 M\$);
- ◇ des dépenses plus élevées que prévu pour le mandat Vérification 20 ans (0,4 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	19 131 000	17 300 000	1 831 000
Personnel occasionnel	1 264 000	2 525 000	(1 261 000)
Total partiel	20 395 000	19 825 000	570 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	128 800	89 900	38 900
Services de télécommunication	308 700	297 200	11 500
Publicité et promotion	275 000	108 400	166 600
Services professionnels	1 980 100	1 722 400	257 700
Formation, congrès et cotisations	149 600	128 200	21 400
Services de nature technique	2 073 600	1 752 800	320 800
Taxes foncières, assurances et autres	281 800	271 200	10 600
Location de biens meubles et immeubles	1 571 700	1 602 900	(31 200)
Fournitures et autres dépenses	418 800	422 200	(3 400)
Amortissement	700 000	751 000	(51 000)
Total partiel	7 888 100	7 146 200	741 900
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	28 283 100	26 971 200	1 311 900

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	700 000	923 300	(223 300)
TOTAL	700 000	923 300	(223 300)

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	1 831 000
Personnel occasionnel	(1 261 000)
Total partiel	570 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	38 900
Services de télécommunication	11 500
Publicité et promotion	166 600
Services professionnels	257 700

Notes explicatives

Rémunération du personnel

permanent 1 831 000 \$

L'écart de 10 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel

occasionnel (1 261 000 \$)

L'écart de 100 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraite, maladie, congé parental ou autres, ainsi qu'au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement 38 900 \$

L'écart de 30 % s'explique par le fait que les frais de déplacement, principalement au Québec, ont été moins élevés que prévu.

Services de télécommunication 11 500 \$

L'écart de 4 % est non significatif.

Publicité et promotion 166 600 \$

L'écart de 61 % s'explique principalement par les coûts moindres que prévu des stratégies de communication.

Services professionnels 257 700 \$

L'écart de 13 % provient principalement des dépenses moins élevées que prévu reliées aux ressources externes spécialisées en informatique, notamment à la suite de la capitalisation aux immobilisations (180 000 \$).

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	21 400
Services de nature technique	320 800
Taxes foncières, assurances et autres	10 600
Location de biens meubles et immeubles	(31 200)
Fournitures et autres dépenses	(3 400)
Amortissement	(51 000)
Total partiel	741 900
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	1 311 900

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 21 400 \$

L'écart de 14 % s'explique par les activités de formation, qui ont été moindres que prévu.

Services de nature technique 320 800 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de soutien informatique concernant les équipements et les logiciels.

L'écart de 15 % s'explique par le fait que certaines dépenses ont été moindres que prévu.

Taxes foncières, assurances et autres 10 600 \$

L'écart de 4 % est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles (31 200 \$)

L'écart de 2 % est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (3 400 \$)

L'écart de 1 % est non significatif.

Amortissement (51 000 \$)

L'écart de 7 % s'explique principalement par la mise en service de biens acquis au cours de 2017-2018.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(223 300)
Total partiel	(223 300)

Notes explicatives

Immobilisations	(223 300 \$)
Acquisitions :	
• Mobilier et équipements	43 000 \$
• Équipements informatiques et logiciels	777 100 \$
• Développement informatique	103 200 \$
	<u>923 300 \$</u>

L'écart de 32 % s'explique par l'acquisition d'équipements informatiques et de logiciels ainsi que par des développements informatiques plus élevés que prévu.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les dépenses estimées au 31 mars 2018

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2017-2018 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2018 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	6 300	1 300	5 000
CRE – Provincial	25 200	12 900	12 300
CRE – Municipal	2 500	0	2 500
CRE – Scolaire	46 900	4 000	42 900
TOTAL	80 900	18 200	62 700

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	10 200	3 500	6 700
Total partiel	10 200	3 500	6 700
Fonctionnement			
Frais de déplacement	21 100	1 900	19 200
Publicité et promotion	17 000	0	17 000
Services professionnels	16 900	5 000	11 900
Services de nature technique	13 700	6 700	7 000
Location de biens meubles et immeubles	2 000	0	2 000
Fournitures et autres dépenses	0	1 100	(1 100)
Total partiel	70 700	14 700	56 000
TOTAL	80 900	18 200	62 700

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	5 000
CRE – Provincial	12 300
CRE – Municipal	2 500
CRE – Scolaire	42 900
TOTAL	62 700

Notes explicatives

Administration 5 000 \$

Les dépenses de 1 300 \$ couvrent les frais de déplacement et les honoraires des commissaires pour une rencontre d'une demi-journée.

CRE – Provincial 12 300 \$

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Les dépenses de l'exercice 2017-2018 comprennent principalement les frais reliés à la production et à l'impression des cartes et du rapport final pour la carte électorale 2017.

CRE – Municipal 2 500 \$

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les travaux de division du territoire municipal en districts électoraux.

Aucune dépense n'a été faite en 2017-2018.

CRE – Scolaire 42 900 \$

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à valider le découpage du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales.

Les dépenses de 4 000 \$ couvrent les frais de déplacement et les honoraires des commissaires pour deux rencontres qui se sont échelonnées sur une journée et demie.

De plus, les auditions publiques prévues au budget 2017-2018 n'ont pas eu lieu.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2017-2018 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2018 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	235 000	195 400	39 600
Vérification 20 ans	135 800	501 900	(366 100)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	275 800	258 100	17 700
Comité des DS	16 900	0	16 900
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	83 900	143 800	(59 900)
Formation pour les activités électorales	70 000	123 700	(53 700)
Mandats ad hoc	5 400	11 700	(6 300)
Rencontre de mise à niveau	239 500	215 600	23 900
Mise à jour des sections de vote	44 800	27 200	17 600
Commission permanente de révision	130 700	135 000	(4 300)
Avis sur le financement politique	80 000	27 400	52 600
Enquêtes et poursuites	1 022 200	972 800	49 400
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	3 000 000	2 350 400	649 600
▪ Élections scolaires	109 700	26 800	82 900
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	5 000 000	3 799 500	1 200 500
Amortissement	550 000	626 000	(76 000)
Élection partielle du 29 mai 2017 (Gouin)	0	580 200	(580 200)
Élection partielle du 2 octobre 2017 (Louis-Hébert)	0	544 800	(544 800)
Total partiel	10 999 700	10 540 300	459 400
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 469 600	9 409 000	60 600
Appariement annuel	1 165 000	1 300 000	(135 000)
Frais de vérification des partis politiques	72 000	68 900	3 100
Total partiel	10 706 600	10 777 900	(71 300)
TOTAL	21 706 300	21 318 200	388 100

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	580 700	419 300
TOTAL	1 000 000	580 700	419 300

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2018 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	0	128 200	(128 200)
Personnel occasionnel	1 853 500	1 672 200	181 300
Personnel électoral	1 673 900	1 811 000	(137 100)
Total partiel	3 527 400	3 611 400	(84 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	376 200	349 800	26 400
Services de télécommunication	50 900	137 800	(86 900)
Publicité et promotion	3 061 500	1 891 900	1 169 600
Services professionnels	197 700	821 500	(623 800)
Services de nature technique	911 100	770 400	140 700
Location de biens meubles et immeubles	125 900	246 100	(120 200)
Fournitures et autres dépenses	2 199 000	1 822 400	376 600
Amortissement	550 000	626 000	(76 000)
Total partiel	7 472 300	6 665 900	806 400
Transfert			
Allocation et appariement annuels	10 634 600	10 709 000	(74 400)
Allocation et appariement supplémentaires	0	160 000	(160 000)
Remboursement des dépenses électorales	0	103 000	(103 000)
Frais de vérification des partis politiques	72 000	68 900	3 100
Total partiel	10 706 600	11 040 900	(334 300)
TOTAL	21 706 300	21 318 200	388 100

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	580 700	419 300
TOTAL	1 000 000	580 700	419 300

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	39 600
Vérification 20 ans	(366 100)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	17 700
Comité des DS	16 900
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(59 900)

Notes explicatives

Table citoyenne 39 600 \$

Le budget a servi principalement à la diffusion de l'appel de candidatures, à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour deux rencontres du comité.

L'écart de 17 % s'explique principalement par les coûts moindres que prévu reliés au recrutement des membres de la Table.

Vérification 20 ans (366 100 \$)

Le budget a servi principalement à assumer les coûts pour les services professionnels reliés au mandat.

L'écart s'explique par le fait qu'une firme externe a été mandatée afin d'effectuer des travaux de vérification (457 000 \$), alors que l'embauche de personnel temporaire additionnel avait été budgétée.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 17 700 \$

Le budget a servi à rémunérer les 125 DS pour leurs 24 heures annuelles, à maintenir les liens de communication téléphonique et informatique avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart de 6 % est non significatif.

Comité des DS 16 900 \$

L'écart s'explique par le fait qu'aucune rencontre n'a été tenue cette année alors qu'une rencontre avait été budgétée.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (59 900 \$)

Le budget sert à renouveler ou à recruter des DS ainsi qu'à sélectionner des DAS.

L'écart de 71 % s'explique par les dépenses plus élevées que prévu en raison d'un plus grand nombre de circonscriptions en concours et de DAS sélectionnés.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Formation pour les activités électorales	(53 700)
Mandats ad hoc	(6 300)
Rencontre de mise à niveau	23 900
Mise à jour des sections de vote	17 600
Commission permanente de révision	(4 300)
Avis sur le financement politique	52 600

Notes explicatives

Formation pour les activités électorales (53 700 \$)

L'écart de 77 % s'explique par le fait que la formation aux nouveaux DS, DAS et membres du réseau de soutien a été donnée à deux reprises, soit en septembre et en janvier, à plus de personnes que prévu (57 au lieu de 24).

Mandats ad hoc (6 300 \$)

L'augmentation de 117 % des dépenses s'explique principalement par une rencontre de consultation auprès de 10 DS pour la préparation de la prochaine planification stratégique.

Rencontre de mise à niveau 23 900 \$

Le budget a servi à couvrir les frais de déplacement ainsi que la rémunération des DS, des DAS et des membres du réseau de soutien présents à la rencontre de mise à niveau. Cette rencontre, tenue en mai 2017, visait à former les personnes ayant déjà agi au cours d'une élection, mais n'ayant pas reçu de formation au cours des deux dernières années.

L'écart de 10 % s'explique par le nombre moins élevé de personnes présentes (156 au lieu de 180).

Mise à jour des sections de vote 17 600 \$

Le travail de délimitation des sections de vote, au cours de l'exercice 2017-2018, a été moindre que prévu. Environ 80 circonscriptions ont été revues alors que le travail avait été prévu pour les 125 circonscriptions.

Commission permanente de révision (4 300 \$)

L'écart de 3 % est non significatif.

Avis sur le financement politique 52 600 \$

La diminution de 66 % des dépenses provient des publications qui ont été moins nombreuses que prévu, principalement aux paliers provincial et scolaire.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Enquêtes et poursuites	49 400
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	649 600
• Élections scolaires	82 900
• Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	1 200 500
Amortissement	(76 000)
Élection partielle du 29 mai 2017 (Gouin)	(580 200)

Notes explicatives

Enquêtes et poursuites 49 400 \$

L'écart de 5 % est non significatif.

Élections municipales 649 600 \$

L'écart de 22 % provient principalement des économies réalisées sur le budget de publicité et promotion (500 700 \$) et sur la rémunération du personnel temporaire (140 800 \$).

Élections scolaires 82 900 \$

L'écart de 76 % provient principalement du report à 2018-2019 des dépenses pour la production de la campagne d'information (100 000 \$).

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 1 200 500 \$

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice 2017-2018 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et la réalisation des activités préparatoires pour la tenue des prochaines élections générales provinciales.

L'écart de 24 % s'explique par le report de certaines dépenses à 2018-2019.

Amortissement (76 000 \$)

L'écart de 14 % provient principalement de la mise en service d'équipements informatiques acquis en 2017-2018, qui n'avait pas été budgétée.

Élection partielle du 29 mai 2017 (Gouin) (580 200 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2017-2018 pour l'élection partielle tenue le 29 mai 2017.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écart
Activités électorales	
Élection partielle du 2 octobre 2017 (Louis-Hébert)	(544 800)
Total partiel	459 400
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	60 600
Appariement annuel	(135 000)
Frais de vérification des partis politiques	3 100
Total partiel	(71 300)
TOTAL	388 100

Notes explicatives

Élection partielle du 2 octobre 2017 (Louis-Hébert) (544 800 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2017-2018 pour l'élection partielle tenue le 2 octobre 2017.

Allocation annuelle aux partis politiques 60 600 \$

L'écart de 1 % est non significatif.

Appariement annuel (135 000 \$)

L'écart de 12 % provient de l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques pendant l'année électorale, entraînant une augmentation de l'appariement des contributions versées prévu pour mars 2018, en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la Loi électorale.

Frais de vérification des partis politiques 3 100 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la Loi électorale. L'écart de 4 % est non significatif.

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	419 300
TOTAL	419 300

Notes explicatives

Immobilisations	419 300 \$
Acquisitions :	
• Équipements informatiques et logiciels	288 900 \$
• Développement informatique	291 800 \$
	<u>580 700 \$</u>